
Procès-verbal de l'assemblée générale du mardi 1^{er} mars 2022

Le mardi 1^{er} mars 2022 à 15h, les membres de l'association Club Loisirs Village d'Or Saint-Raphaël (CLVOSR) se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Les personnes présentes ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal (27 présents).

Assemblée générale ordinaire

1, 2 & 3 - Présentation des rapports moral et financier, Quitus aux administrateurs

Le Président donne lecture du rapport moral puis du rapport financier (en annexe). Après débat et réponses apportées aux questions posées.

Le résultat de l'exercice 2021 (713,29€) est affecté en report à nouveau sur l'exercice 2022.

Les rapports sont soumis au vote de l'assemblée.

- Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.
- L'affectation du résultat (report à nouveau sur exercice N+1) est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.
- Le Quitus est donné aux administrateurs à l'unanimité des présents et représentés.

4 - Désignation du ou des membres de droit

M Hervé BALON, Membre de droit représentant le Syndicat des Copropriétaires / CS.

- Résolution adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

5 - Renouvellement des membres du bureau

Sont élus à l'unanimité des présents et représentés :

Président(e) : Michel JARRIGE

Français, Retraité

1532 avenue de Valescure

83700 Saint-Raphaël

Secrétaire : Jean BROUSSAUDIER

Français, Retraité
1532 avenue de Valescure
83700 Saint-Raphaël

Trésorière : Danielle MORICE

Française, Retraîtée
1532 avenue de Valescure
83700 Saint-Raphaël

- Résolution adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

6 - Questions diverses

Explications sur certaines lignes de dépenses de l'exercice N et N-1.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30 heures.

A Saint-Raphaël, le 1^{er} mars 2022

Le président

Michel JARRIGE

Le secrétaire

Jean BROUSSAUDIER



En annexe : Rapport d'activité et financier

Rapport d'activités de l'année 2021

Activités

L'année 2021 a été marquée par la pandémie du COVID-19 qui nous a imposé des consignes sanitaires rigoureuses et la mise en sommeil partielle des activités internes (au Club House) et externes (sorties, restaurant, spectacle, etc.).

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 17 juin 2020.

Les résidents de notre copropriété ont hésité à fréquenter le Club House à titre individuel, certains ayant peur d'être contaminés, malgré les mesures sanitaires prises (distanciation physique, lavage des mains, port du masque, etc.).

Les animations hebdomadaires et récurrentes telles que, atelier mémoire, Scrabble, Tarot, pétanque, peinture, etc., se sont toutefois déroulées normalement, en respectant les règles d'hygiène sous la responsabilité individuelle des participants.

Ainsi :

- Les lundi et vendredi, certains résidents jouent à la pétanque ;
- Les mardis, certains résidents vont au cinéma ;
- Les mercredis matin, certains résidents participent à une séance hebdomadaire de gymnastique douce (Club House) ;
- Les mercredis après-midi, certains résidents jouent aux cartes (Club House) ;
- Les jeudis après-midi, certains résidents jouent à des jeux de société ;
- Les vendredi après-midi, certains résidents pratiquent l'aquarelle.

En moyenne, chaque activité regroupe environ une petite demi-douzaine de résidents, parfois moins. En général, la pétanque voit sa participation augmenter avec l'arrivée du printemps.

Nous avons organisé quatre manifestations majeures avec une chasse aux trésors organisée dans le parc et suivie d'un moment gourmand et convivial, puis une pizza party au jeu de boules, ensuite en fêtant le 14 juillet et l'arrivée du Beaujolais nouveau. Ces manifestations ont rassemblé un nombre significatif de résidents (de 20 à 35 participants suivant les cas) et ont été très appréciées.

Informations sur :

<https://www.facebook.com/ClubLoisirsVOSR.83>

<https://www.clubloisirs.vo-saintraphael.fr/>

Finances

Cet exercice 2021 ne présente rien de particulier, la subvention annuelle du SdC était de 1 200€ pour l'exercice 2021 et provisoirement à 1 200€ pour l'exercice 2022.

Nous sommes en 2022 dans une situation particulière car le service délivré par la Société Alice Riviera sur 2021 pour remplir la fonction « Accueil – Vie sociale » ne donne pas une complète satisfaction. Une dénonciation conservatoire du contrat en cours sera donc effectuée courant avril 2022 pour une fin de contrat au 31/08/2022.

Cela implique que les frais de ménage du Club House seront désormais supportés par le Club Loisir.

L'assemblée générale des copropriétaires 2022 décidera de la suite à donner (suppression pure et simple ou animatrice). De ce fait pour réduire le déficit prévisible sur l'exercice 2022, nous demandons que la subvention 2022 du Syndicat des copropriétaires soit portée à 2 200€ sur l'année.

Le livre comptable des opérations comptabilisées en 2021 le relevé de compte bancaire au 31/12/2021 et le prévisionnel 2022 sont présentés ci-après.

Mercredi 1er mars 2022

Michel Jarrige

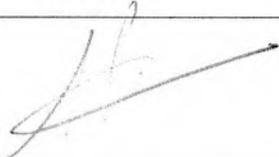
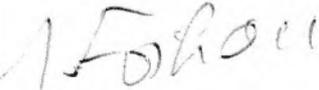
Président



Note : Les pièces justificatives afférentes sont disponibles, sur simple demande.

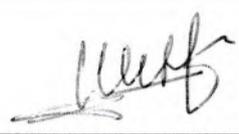
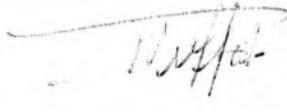
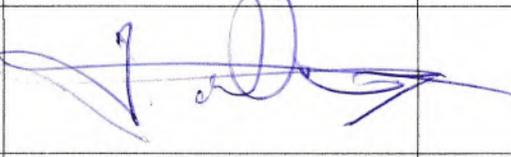
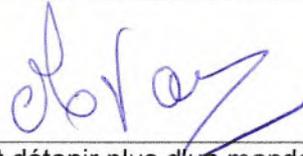
Feuille de présence

Assemblée générale du mardi 1er mars 2022

Nom	Membre	Mandataire
LE GUERNIC		
JARRIGÉ J		
NORICE		
CAUVIN		
DENEUX		
BRUSSAUMIER MC		
FORHOU		
DRANUS		

Un mandataire ne peut détenir plus d'un mandat.

1/3

KUSTER Gabriel Leger Simonne ↓		
BROUSSAUDIER	Y13	
Jean HOFFET		
Tournier		
BREZOVOR		
FLORY		
ROLLAND		
WASSEUR		

Un mandataire ne peut détenir plus d'un mandat.

2/3

Jarvis Christiane	Jarvis	
Chaurap Mantion	Chaurap	
Battas Josette	Battas	
GIROLLET Romane	GIROLLET	
AYRE Marie Jose	AYRE	
Reuss Wesley	Reuss	
BALON	BALON	
THIRI Ben edetto	THIRI	
Danielli Catherine	Danielli	

Un mandataire ne peut détenir plus d'un mandat.

3/3